



VICHfait: par et pour les habitants de VICH

Home Kustom : une nouvelle entreprise de rénovation voit le jour à Vich

Depuis mars 2026, une nouvelle entreprise locale enrichit le paysage artisanal de la région : Home Kustom, fondée par Patrick Bodenmann, habitant du chemin de la Bassire 7 depuis 2014. Après près de dix-huit années passées au sein d'une grande entreprise pharmaceutique dans le domaine de la maintenance des énergies, Patrick Bodenmann a choisi de mettre son expérience technique et sa polyvalence au service des particuliers et des entreprises de la région.

L'entreprise, installée à son domicile, se spécialise dans la rénovation et les multi-travaux, avec une large palette de prestations. Home Kustom intervient aussi bien pour l'intérieur que pour l'extérieur: peinture, sols, installations électriques, cloisons, aménagement de cuisines et de salles de bain, transformations de caves ou de greniers, ou créations sur mesure en bois et métal.

Les travaux extérieurs font également partie de ses compétences, notamment la pose de dalles et de pavés, la construction de terrasses en bois, les bardages, la création de cabanes, l'éclairage ou encore divers travaux décoratifs. L'entreprise assure aussi des services de maintenance tels que la plomberie, l'électricité, le remplacement d'électroménagers, l'entretien de piscines ou l'installation de systèmes de surveillance. Elle est en outre réputée pour sa capacité à intervenir

rapidement lors de dépannages urgents, notamment en cas de panne de chauffage, d'électricité ou de plomberie.

Les premiers retours de clients font état d'un travail soigné, d'une grande écoute et d'une qualité d'exécution saluée pour sa précision. Plusieurs témoignages mentionnent des finitions impeccables et un excellent rapport qualité-prix, confirmant la réputation naissante de l'entreprise dans la région.

Avec Home Kustom, Patrick Bodenmann met désormais son professionnalisme, sa rigueur et son sens du service à disposition de sa communauté locale, affirmant son rôle de véritable « couteau suisse » du bâtiment.» [AB]



Agenda

Samedi
25
avril

20h30, Vic'Arena, spectacle «La 50aine on en parle ?» de l'humoriste genevois PEP

Mardi
5
mai

19h30, Forum des Pralies: atelier d'échange d'idées pour la nouvelle association de Vich pour le climat

Vendredi
29
mai

Fête des voisins

Samedi
30
mai

dès 16h, Forum des Pralies: Fête du village organisé par Vich en Fête

Mardi
16
juin

20h, Forum des Pralies: Conseil communal

La rénovation de la Maison du Tilleul suit son cours



Les travaux de rénovation de la Maison du Tilleul se poursuivent selon le planning établi. Les barrières de sécurité côté route de Gland qui provoquent un léger rétrécissement de la chaussée seront retirées durant la deuxième moitié d'avril, le temps d'achever la finition du crépi au bas de la façade. L'inauguration est prévue le samedi 22 août 2026.

Annonces de petits boulots pour les jeunes vichois

Tu es jeune, motivé(e), et tu cherches à proposer tes services dans le village ? Que ce soit pour garder des enfants, promener des chiens, tondre le gazon, faire du petit jardinage ou tout autre petit travail, nous aimerions te faire connaître auprès des habitants !

Envoie-nous ton nom, tes coordonnées, les services que tu proposes, et quelques mots sur toi (80 mots maximum). Nous publierons la liste dans un prochain numéro pour que les habitants puissent te contacter directement. [VV]

Contacte-nous à l'adresse vichfait@gmail.com. On attend ton annonce avec impatience !

Le hérisson – Ce petit voisin menacé de disparition

Article écrit par Rani Bruggmann, habitante de Vich

Souvenez-vous de la dernière fois où vous avez croisé un hérisson vivant ? Moi, je m'en souviens très clairement. Un soir d'été, près d'une haie, j'ai entendu de petits grognements. J'avais installé une petite coupole d'eau fraîche pour un hérisson qui venait régulièrement se rendre à notre terrasse ; nous l'avions affectueusement nommé Harold. Ce même soir, il y a deux ans, fut la dernière fois que je l'ai vu.

Un hérisson ne vit généralement que 2 à 3 ans. N'a-t-il pas trouvé de partenaire ? Ou bien Harold n'a-t-il pas eu assez d'insectes pour se nourrir ? Est-il mort de froid, faute de feuilles et de branches sèches pour passer l'hiver ?

Lorsque l'on évoque la disparition des animaux, on peut simplement dire qu'ils meurent : de faim, de froid, parce que les jeunes hérissonneaux (ou « choupissons ») sont trop faibles pour survivre à leur premier hiver, parce qu'ils ne trouvent pas de compagnon, ou parce qu'ils sont écrasés sur la route, noyés dans une piscine ou découpés par une robot-tondeuse...

Désigné animal de l'année 2026 par Pro Natura, il est également l'emblème de la Charte des Jardins depuis son

lancement officiel en 2010. Le hérisson est notre petit voisin adorable et un excellent indicateur d'un environnement sain. Les fleurs et les herbes hautes attirent papillons, insectes et oiseaux ; les haies, buissons et feuilles mortes offrent refuge aux vers de terre, aux larves de lucioles et, pendant l'hiver, un abri précieux pour les hérissons et d'autres espèces.



L'importance d'un jardin vivant et d'un passage-hérisson (un simple trou de la grandeur d'une main dans la clôture suffit) est donc primordiale, tant pour le bien-être de ces animaux que pour le nôtre. On nous conseille souvent de « faire plus pour la vie sauvage ». Dans ce cas précis, il suffit parfois d'en faire moins : ne tondez pas chaque semaine en été, mais une ou deux fois par an seulement si nécessaire, laissez un tas de feuilles au lieu de les mettre systématiquement dans des sacs à la déchetterie...

Éduquons nos enfants à la vie qui nous entoure, prenons le temps d'observer et d'écouter ce petit monde que nous ignorons trop souvent. Ainsi, chacun d'entre nous aura, au moins une fois dans sa vie, la chance de rencontrer un hérisson comme Harold.

Pour en savoir plus sur le hérisson et adopter les bons gestes, consulter La Charte des Jardins : <https://www.energie-environnement.ch/biodiversite-jardin/charte-des-jardins>

Petit rappel: Chiens en laisse en forêt et à ses abords du 1er avril au 15 juillet!

Pendant la période de reproduction et d'élevage des jeunes, la faune sauvage est particulièrement sensible à la présence des chiens, toutes races confondues. C'est pourquoi le Canton de Vaud a décidé d'adapter sa législation en rendant obligatoire la tenue des chiens en laisse du 1er avril au 15 juillet. Cette disposition s'applique dans tous les espaces forestiers et dans les prairies attenantes.

Source, et pour plus d'informations, voir tinyurl.com/yu5nrzz



Un jeune couple letton conquis par la qualité de vie à Vich

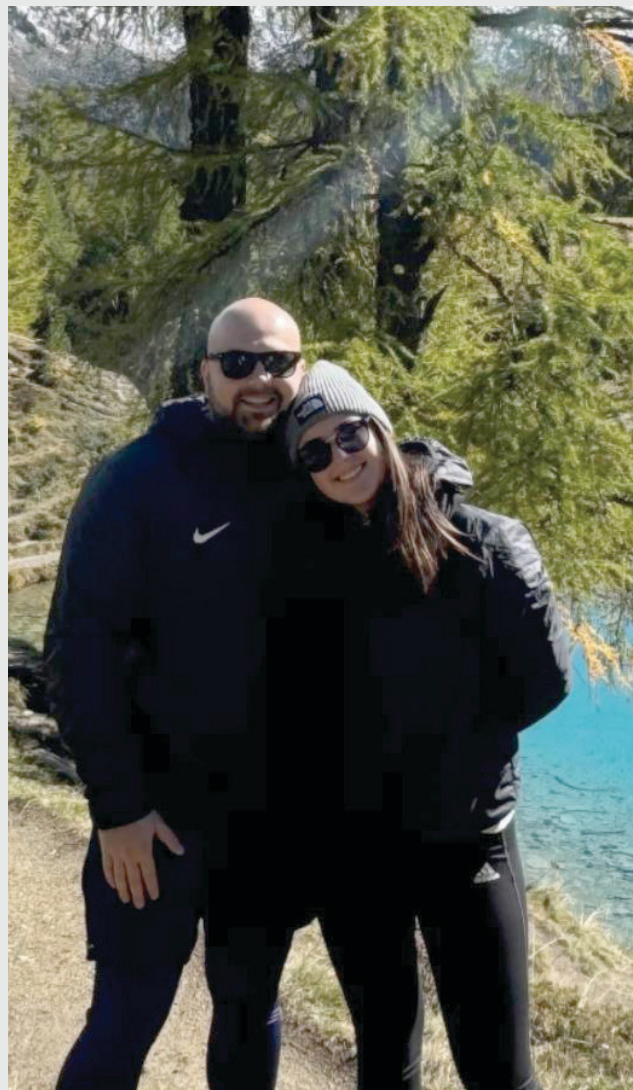
C'est avec un mélange de joie et de légère surprise que Sintija (prononcez Cynthia) et Janis ont accueilli la demande de VichFait de les rencontrer. Installés à Vich depuis juin dernier, ils forment un jeune couple dynamique dont le parcours a déjà des allures de tour du monde.

Originaires de Lettonie, ils ont passé de nombreuses années à déménager au gré de leurs carrières respectives : les Pays-Bas, la Hongrie et les États-Unis pour Janis ; les Pays-Bas, la Tchéquie et la Hongrie pour Sintija. S'installer en Suisse représentait donc pour eux un nouveau chapitre, ainsi qu'une promesse bienvenue de stabilité — d'autant plus qu'ils viennent chacun de villes différentes en Lettonie.

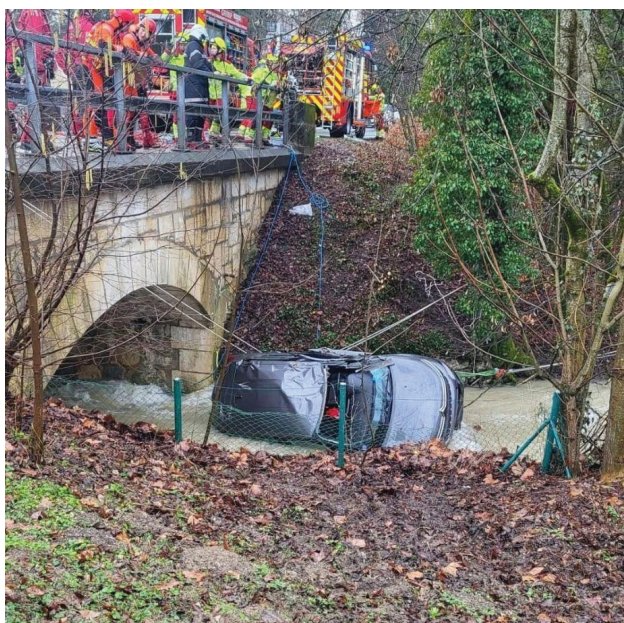
Aujourd'hui, ils vivent au cœur de Vich, un quartier qu'ils apprécient pour son charme et sa tranquillité. Tous deux travaillent à Nyon au sein d'une fédération sportive internationale, également olympique. Leur quotidien est rythmé par les déplacements professionnels, mais dès qu'une fenêtre s'ouvre, ils filent vers les Alpes pour retrouver leur passion commune : le snowboard. En famille ou entre amis, ils savourent ces escapades qui leur rappellent pourquoi ils aiment tant la région. Et lorsque l'envie de calme se fait sentir, ils optent pour une balade au bord du Léman ou un barbecue improvisé.

Au-delà de leur attachement aux sports alpins, Sintija et Janis avouent avoir été séduits par le style de vie suisse : simplicité, ouverture d'esprit, respect du rythme de chacun. Ils sourient en évoquant les petites adaptations nécessaires à leur arrivée — notamment le fameux sac taxé pour les déchets, qui les a d'abord déconcertés.

Aujourd'hui, ils se disent pleinement épanouis à Vich. Entre lac et montagnes, ils ont trouvé un équilibre rare, un lieu où il est possible de vivre et travailler à cent à l'heure tout en profitant d'une qualité de vie exceptionnelle. [GBA]



Une voiture termine sa course dans la Serine



Seul le conducteur était à bord de la Citroën

Le 16 février, vers 12h10, un accident de la circulation s'est produit sur la route reliant Coinsins à Vich. Un conducteur, dont le véhicule venait de Coinsins, a perdu la maîtrise de celui-ci pour une raison indéterminée. La voiture a traversé la voie de circulation opposée avant de quitter la chaussée, puis a dévalé le talus.

Le véhicule a finalement terminé sa course dans la rivière de la Serine, du côté de l'épicerie Tapassion, où il s'est immobilisé sur le flanc droit. Alertés par un témoin, les secours sont rapidement intervenus sur les lieux.

Le conducteur, seul à bord, a dû être désincarcéré par les spécialistes du Groupe de Reconnaissance et d'Intervention en Milieu Périlleux (GRIMP) du Service de protection et sauvetage de Lausanne. Légèrement blessé, il a été pris en charge puis transporté en milieu hospitalier pour des contrôles.

L'intervention a entraîné des perturbations de la circulation entre 12h40 et 15h20 environ. [MP]

ELECTIONS COMMUNALES GENERALES



Dimanche 8 mars a eu lieu le 1er tour des élections communales générales pour la législature 2026-2031. Pour l'occasion, la Municipalité a proposé à la population de partager un moment convivial autour d'une raclette, parce que la vie communale, c'est aussi rencontrer les candidats et féliciter les élus ! Le bureau communal des votations ayant fait preuve d'une belle efficacité, c'est déjà aux environs de 14h30 que le Président est venu annoncer les résultats aux quelque 50 personnes présentes.

Au niveau Municipalité, les 5 membres sortants ont été très largement réélus, soit dans l'ordre: Claudio Greco, Antonella Salamin, Jean-Claude Bissat, Richard Stoecklin et Carol Wuersch.

Les 36 conseillers communaux élus sont les suivants:

- | | | |
|------------------------|-----------------------|-----------------------|
| 1. Bronsil Christian | 14. Danz Conceição | 25. Murith David |
| 2. Stoecklin Lucas | 15. O'Sullivan Eoghan | 26. Koutangni Gervais |
| 3. Hertig Allison | 16. Cottancin Sylvain | 27. Green Ashley |
| 4. Valero Pierre | 17. Peiris Michel | 28. Monachon Olivier |
| 5. Burger Olivier | 18. Kislig Yann | 29. Ketterer Arnaud |
| 6. Pinzelli Anthony | 19. Berset Roch | 30. Bruggmann Rani |
| 7. Regadas Sara | 20. Jaquet André | 31. Saunier Thierry |
| 8. Verstegen Frans | 21. Carrasco Martin | 32. Maret David |
| 9. Longhi Luigi | Rodrigo | 33. Schaer Belinda |
| 10. Feller-Dévaud Inga | 22. Plüss Didier | 34. Pasche Eric |
| 11. Girard Quentin | 23. Jonville-Kundert | 35. Maradan Xavier |
| 12. Jarraud Michel | Morgane | 36. Sutter Fabrice |
| 13. Hadorn Romain | 24. Ghiste Cyrille | |

Faute de candidats, y compris au dépôt des listes du 10 mars pour le 2e tour, seuls 7 membres suppléants ont été élus pour le Conseil communal: Mark Tritten, Kurt Tritten, Marcel Biedermann, Jean-Pierre Sutter, Stéphane Demuynck, Alexia Arrigoni et Eddy Ramel.

Félicitations à tous ! Les résultats détaillés peuvent être consultés sur la page des Elections communales générales 2026 de www.vich.ch.

Conseil communal

Un seul préavis était à l'ordre du jour de la séance du Conseil communal du 10 mars 2026. L'Assemblée devait se prononcer sur l'adhésion de la Commune de Vich au Dispositif d'investissement solidaire de la région nyonnaise (DISREN) et en conséquence, sur la reconduction de ce dispositif, déjà validé par plus de 80% des communes membres. En effet, si Vich fait partie des 42 communes de Région de Nyon, elle avait jusqu'à présent toujours refusé d'adhérer à ce dispositif financier, qui est un but optionnel dans les statuts de l'association intercommunale. Seules 4 autres communes sont dans le même cas. Les rapports des deux commissions ont très clairement posé les enjeux de cette votation. D'un côté, la commission des finances a recommandé de refuser le préavis, qui apporterait une nouvelle charge échappant au contrôle de la Commune sans aucun retour direct sur investissement. De l'autre côté, la commission des affaires régionales était favorable à ce que Vich soit moins opportuniste et devienne entièrement solidaire avec la Région, et cela immédiatement, puisqu'un amendement proposait d'adhérer dès que possible et non dès le 1er janvier 2027, comme proposé par la Municipalité. Lors du débat qui a suivi, plusieurs conseillers ont mis en avant le retour sur investissement indirect que constitue l'utilisation des infrastructures régionales par les habitants de Vich et le besoin de privilégier la solidarité plutôt que l'aspect financier. Au final, le préavis amendé a été accepté par 17 votes favorables, 7 avis contraires et 2 abstentions.

Retrouvez les numéros précédents sur www.vich.ch/journal-vichfait